

# LES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL À L'ÉPREUVE DES CATASTROPHES NATURELLES : CONSIDÉRER, PRÉVENIR, AGIR



# LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

---

301 ■ 2026-2

---

## LES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL À L'ÉPREUVE DES CATASTROPHES NATURELLES : CONSIDÉRER, PRÉVENIR, AGIR

Les aléas climatiques se répètent au fil des années, et pire, s'intensifient. Les assistants de service social ont progressivement intégré ce nouvel élément dans leurs pratiques, soit par la préparation soit par leur implication lors de la survenue de catastrophes naturelles. Souvent en partageant eux-mêmes l'événement. Il est devenu urgent d'interroger les pratiques et la manière dont elles évoluent face aux risques climatiques. Cela implique de revenir aux fondamentaux de la profession d'assistant de service social pour la repositionner dans ses missions plurielles.

Ce nouveau numéro de la RFSS interroge les pratiques des assistants de service social et leur évolution face à l'urgence écologique. La prise en compte des événements climatiques impose de réfléchir aux modalités des interventions dans l'immédiateté de l'événement mais aussi dans le temps long, souvent négligé. En dehors de l'urgence des interventions, comment s'y préparer et contribuer à préparer les populations, souvent les plus vulnérables, car les plus exposées.

Dans une première partie, les articles proposent de penser la mobilisation des assistants sociaux pour soutenir les populations victimes, en plaçant la question écologique au centre du service social.

La deuxième partie s'oriente sur la prévention. Comment formation et recherche, des axes essentiels, peuvent-elles se mettre au service des pratiques ? De nouvelles manières d'accompagner se font jour.

Des témoignages de professionnelles impliquées localement lors d'événements climatiques concluent ce dossier. Ils nous montrent comment, concrètement, des assistants sociaux se sont impliqués en concertation avec d'autres partenaires pour venir en aide aux populations impactées, et avec quel retentissement personnel.

15 €

ISBN 978-2-491063-38-2



9 782491 063382

# SOMMAIRE

---

## DOSSIER

### LES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL À L'ÉPREUVE DES CATASTROPHES NATURELLES : CONSIDÉRER, PRÉVENIR, AGIR

Éditorial..... 9

*Céline Lemberet et Dany Bocquet*

#### PREMIÈRE PARTIE METTRE LA QUESTION ÉCOLOGIQUE AU CENTRE DU SERVICE SOCIAL

L'écologie, un angle mort  
du travail social..... 12

*Mélanie Carrère*

Crise de présence dans le travail  
social. Une question  
écologique ? ..... 20

*Daniel Verba*

Les assistantes de service social  
face aux crises sanitaires  
et environnementales :  
un levier stratégique  
pour l'action publique ..... 30

*Isabelle Boisard*

#### DEUXIÈME PARTIE SE PRÉPARER : FORMATION ET RECHERCHE AU SERVICE DES PRATIQUES

Le diagnostic géosocial  
de territoire ou la métamorphose  
du travail social terrestre ..... 36

*Dominique Grandgeorge*

L'accompagnement social en situation  
de catastrophe naturelle : prévenir,  
intervenir, rétablir. Protocole  
« deuils et pertes multiples » ..... 44

*Adeline Kameni*

Faire du travail social un levier  
de résilience territoriale :  
l'expérience girondine face  
au dérèglement climatique..... 57

*Cécile Barbaza, Cyril Berteau  
et Anne-Laure Vidoire*

#### TROISIÈME PARTIE AGIR : DES PROFESSIONNELLES EN ACTION SUR LE TERRAIN

Quand un ouragan transforme  
les pratiques du service social ..... 66

*Madely Abdoul, Valérie Aricique,  
Lina Barbeau et Patricia Letourneur*

Le travail social à l'épreuve  
d'un cyclone sur l'île intense ..... 72

*Naïma Affejee*

## COMMUNICATIONS

<b>Le travail social en tant que profession mondiale, Manuel pour l'enseignement et l'apprentissage, IFSW 2024.....</b>	<b>78</b>
---	-----------

*Eveline Ammann Dula, Swetha Rao  
Dhananka, Pascal Rudin  
et Rory Truell – International  
Federation of Social Workers (IFSW),  
2024*

<b>Déclaration pour la 70<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme proposée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) et officiellement acceptée et publiée par l'ONU .....</b>	<b>85</b>
--	-----------

## VIE DE L'ANAS

<b>Déclaration de l'ANAS du 17 février 2026 .....</b>	<b>92</b>
<b>Nous avons reçu .....</b>	<b>95</b>
<b>Bilan de la représentation ANAS au HCTS .....</b>	<b>98</b>
<b>Nous y étions .....</b>	<b>108</b>
<b>Hommage à Michel Chauvière .....</b>	<b>111</b>
<b>Hommage à Hervé Drouard .....</b>	<b>113</b>
<b>Derniers numéros parus.....</b>	<b>117</b>

# ÉDITORIAL

Céline Lemberet et Dany Bocquet

Les crues et les inondations de février 2026 ont touché quatre-vingt-huit départements français, entraînant évacuations et besoins d'un soutien massif des populations. Ce dernier épisode illustre une fois de plus l'importance grandissante des événements climatiques et leurs impacts sur les personnes, notamment les plus vulnérables.

Rapports<sup>1</sup>, revues<sup>2</sup> et journées d'étude<sup>3</sup> se multiplient ces dernières années pour interroger la place et les conditions d'implication du travail social dans ces situations. Par ailleurs, la Cour des comptes constate que « le coût de la transition écologique est bien inférieur à celui de la réparation des dommages en raison de notre inaction ».

En s'appuyant sur les valeurs et principes éthiques en travail social<sup>4</sup>, il est urgent d'interroger nos pratiques et la manière dont elles évoluent face aux changements climatiques. En effet, comme l'ensemble de la population, les assistant-es de service social y sont confrontés directement (accompagner l'urgence) et/ou indirectement (déplacements de populations). Par leur formation, leurs compétences acquises et développées, ces professionnel-le-s de l'accompagnement global sont au cœur des solutions proposées pour répondre à ces situations. Sans oublier qu'eux-mêmes peuvent être directement impacté-e-s par les événements qui les exposent personnellement et professionnellement.

À l'heure où nous cherchons à développer des compétences et des moyens d'accompagner au plus juste des besoins, revenir aux fondamentaux de la profession d'ASS permettrait de repositionner ces professionnel-le-s dans leurs missions plurielles de recueil de la parole, du soutien, d'une présence sociale auprès des plus vulnérables.

Dans une première partie, nous avons articulé les articles qui permettent de penser la manière dont les ASS peuvent être mobilisé-e-s pour soutenir les publics victimes d'événements climatiques. Au-delà de la façon dont les ASS pourraient contribuer à répondre aux problématiques liées aux crises climatiques, il est important de rappeler la place qu'ils-elles pourraient/devraient prendre dans les dispositifs de prévention. Malheureusement, les moyens existants ne sont que peu, voire pas utilisés. Alors comment rendre attractives des professions que l'on cherche parallèlement à déconnecter de leur

---

1. Johann Emilie, Chamard Terlinck Daphné, Le Louvier Kahina, « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent », *Secours catholique*, février 2026.

2. Aouizerate Sophie, Barbaza Cécile, Corcella Caroline, et al., « Quel travail social face aux enjeux écosociaux ? », *Vie sociale*, 2025.

3. « Transition écologique et évolution du travail social », *Fédération des acteurs de la solidarité*. Journée organisée le 21 novembre 2025 (multiples intervenants).

4. French-Global-Social-Work-Statement-of-Ethical-Principles-3.pdf.

cœur de métier ? Comment redonner toute sa place à l'accueil, cette fonction centrale et indispensable au soutien des populations ?

Pour se préparer plus efficacement, la recherche et la formation restent des axes essentiels. En perfectionnant la méthodologie d'intervention, en l'adaptant aux besoins repérés et exprimés sur les territoires, force est de constater que de nouvelles manières d'accompagner voient le jour. Ces manières de collaborer sur les territoires permettent de redonner du sens à l'action des professionnel·les du travail social et contribuent activement à la prévention de situations critiques.

Parce que le service social, les ASS, savent déployer leurs savoir-faire et leurs savoir-être lors d'événements climatiques, s'impliquer et innover sans réellement se mettre dans la lumière, nous avons souhaité leur donner la parole. À l'heure où l'expertise d'usage se développe et que la formation par les pairs en service social est interrogée, il faut montrer comment la présence, l'écoute, le soutien en période de crise et sur le long terme permettent de redonner place et dignité à chaque personne.

Avec ce nouveau numéro, nous réaffirmons que le service social a toute sa place lors de situations de crises climatiques pour intervenir dans l'urgence mais aussi dans l'accompagnement sur le temps long. Le temps de l'écoute, le temps de la réparation, le temps de la reconstruction. Il apparaît aussi que des actions de prévention se développent ou sont imaginées, qui impliquent également les ASS.

Les enjeux autour des crises climatiques sont majeurs, ils doivent être pensés par tous les acteurs, et le travail social doit se saisir de manière urgente de ces questions au risque de ne pas jouer son rôle au sens de sa définition inscrite dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF).

Les ASS restent un des acteurs essentiels de ce champ, et s'appuyer sur leur pratique permettra de poursuivre les ambitions de cohésion sociale et de soutien aux plus vulnérables.

# LE DIAGNOSTIC GÉOSOCIAL DE TERRITOIRE OU LA MÉTAMORPHOSE DU TRAVAIL SOCIAL TERRESTRE

Dominique Grandgeorge

**RÉSUMÉ** : L'idée consiste à articuler les principes de l'adaptation initiée par les institutions (GIEC, HCC, etc.) en l'acclimatant aux modes d'existence et de pratiques spécifiques au travail social. Face aux aléas climatiques décrits sous forme de risques d'exposition et de vulnérabilité écosociale, le diagnostic géosocial de territoire (DGST) répond précisément aux nouveaux attendus du référentiel de formation (BC3) des métiers du social.

**MOTS-CLÉS** : adaptation, aléas climatiques, Anthropocène, diagnostic géosocial de territoire, écologisation, travail social terrestre.

## INTRODUCTION : L'IMPÉRATIF DE L'ACCLIMATATION DU TRAVAIL SOCIAL

Les faits sont là. Les catastrophes climatiques se multiplient, ainsi que leurs lots de fléaux : mégafeux, inondations, sécheresses. À tel point que l'humain commence à reconnaître qu'il est plus coûteux de réparer que de prévenir. Dans son rapport de septembre 2025, la Cour des comptes constate que le coût de la transition écologique est bien inférieur à celui de la réparation des dommages en raison de notre inaction. On est en droit de se demander pourquoi le secteur médico-social français ne s'engage pas franchement en faveur de l'adaptation.

Au regard de l'ampleur des défis à surmonter à très court terme (échéance 2030), l'impératif de l'adaptation invoqué par les scientifiques depuis plus de trente-cinq ans nous responsabilise. À l'échelle du travail social, il s'agit de prendre la mesure des mutations écologiques conditionnées par l'Anthropocène<sup>1</sup> afin de s'adapter en réformant durablement les pratiques éducatives. Ce qui suppose d'une part de prendre en considération les neuf limites planétaires<sup>2</sup>, et d'autre part de reconsidérer la place de l'humain parmi les vivants non humains. Sans ces deux piliers au fondement du système terrestre, aucune vie n'est possible. Et par extension, aucune activité humaine, quelle qu'elle soit. Et donc, point de travail social.

---

1. Par Anthropocène, on désigne communément la période géologique où nous nous trouvons, qui voit la puissance de l'agir de l'humain dépasser les limites planétaires au point de rendre la Terre inhabitable et de menacer l'avenir du vivant.

2. En 2009, sous l'impulsion de Johann Rockström et Will Steffen, une équipe de chercheurs du « Système Terre » au centre de résilience de Stockholm délimite neuf limites planétaires dont sept seraient déjà dépassées aujourd'hui : le changement climatique, l'intégrité de la biosphère (effondrement de la biodiversité), l'acidification des océans, les cycles de l'azote et du phosphore, le cycle de l'eau douce et l'artificialisation des sols.

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de rendre compatibles les modes d'existence et de pratique spécifique des travailleurs sociaux et leurs publics avec les principes et injonctions normatifs multilatéraux et nationaux préconisés, autant par le Groupe international des experts pour le climat (GIEC<sup>3</sup>) que le Haut Conseil pour le climat (HCC<sup>4</sup>) à l'échelle de la France.

Après une présentation des aléas climatiques exposée par les chercheurs sous forme de risques « d'exposition » et de « vulnérabilité » sera proposé le DGST (diagnostic géosocial de territoire) comme outil acclimaté au « nouveau régime climatique » cher à Bruno Latour. À travers ce dispositif géosocial, nous nous attacherons à imaginer comment préserver et maintenir des conditions d'activité professionnelle acceptables et adaptées aux enjeux écologiques et climatiques. Projet d'autant plus impératif puisque s'ajoute dorénavant à l'insécurité sociale (Robert Castel) l'insécurité écologique affectant en priorité notre public.

## **COMPRENDRE LES ENJEUX POUR S'ACCLIMATER AUX CATASTROPHES DE NATURE ANTHROPIQUE**

En 2015, à Paris, la COP<sup>5</sup> 21 « Climat » a inscrit le principe de limiter le réchauffement à 1,5 °C – au pire 2 °C – d'ici la fin du siècle<sup>6</sup>. Concrètement, pour atteindre ces objectifs, les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent stagner avant 2025 au plus tard et diminuer de 43 % d'ici 2030. De son côté, en 2022, la COP 15 « Biodiversité » prévoit la protection de 30 % des terres et des mers de la planète à l'échéance de 2030. Ce qui conditionne inévitablement la transformation de nos modes de production et de consommation. Dans cette optique, le GIEC propose les solutions complémentaires de « l'atténuation » et de « l'adaptation ».

D'une part, l'atténuation diminue les émissions des GES responsables du changement climatique. Matériellement, il s'agit de mesures permettant de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts en réduisant les GES (carbone, méthane, etc.). Ici, on s'attaque directement aux causes du problème par la performance et la baisse énergétique, la sobriété, les techniques de capture de carbone et de géo-ingénierie, la plantation de forêts. Le travail social dans son aspect socio-éducatif n'est pas concerné par cette approche.

D'autre part, l'adaptation diminue les conséquences des impacts du changement climatique sur Terre. Il s'agit des actions visant à préparer les

---

3. Groupe international des experts pour le climat. Institution créée en 1988.

4. Le Haut Conseil pour le climat (HCC) a été créé fin 2018 à l'instigation de l'exécutif pour répondre aux mouvements de révolte des gilets jaunes. Il est chargé d'évaluer et de donner son avis sur les politiques publiques en matière d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique.

5. Conférence des parties. Sommet annuel où les parties (États) se rencontrent pour imaginer les grands axes de lutte contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

6. On sait aujourd'hui que les objectifs ne seront pas atteints et que les hausses de températures s'élèveront plutôt autour de 3 °C (4 °C en moyenne pour la France). Ce qui est très inquiétant.

collectivités (le territoire, la population, les organisations) à l'accélération des aléas climatiques extrêmes, à leur intensité, à leur durée, à leur fréquence. Dans l'ensemble de ses aspects, le secteur médico-social, et tout particulièrement les travailleurs sociaux, est concerné par l'adaptation.

En ce sens, dans la continuité du PNACC 3 (Plan national d'adaptation au changement climatique), de nombreux PACC (plans d'adaptation au changement climatique) voient le jour (villes de Paris, de Strasbourg, de Bordeaux, région Aquitaine puis Grand Est) depuis une dizaine d'années. Il s'agit de limiter les effets délétères du réchauffement climatique en évitant l'« inadaptation » (absence de réponse) ou la « mal adaptation » (mauvaise réponse). On peut distinguer deux grands types d'actions (Michelot, 2025) :

- mesure de transformation des secteurs d'activité par l'évolution du droit du travail d'une part ;
- mesure d'anticipation et de caractérisation des risques sociaux d'autre part.

Dans le cas précis de l'accompagnement éducatif et social, c'est la réformation des pratiques collectives et individuelles qui est en jeu. Parmi d'autres dispositifs émergents<sup>7</sup>, le DGST constitue une proposition de caractérisation des risques.

Dans son dernier rapport présenté en 2023, le GIEC affirme que le monde, et la France en particulier, est sous-préparé aux effets du réchauffement climatique et à son adaptation. Au vu des aggravations et de l'augmentation des événements climatiques extrêmes, il théorise et précise les ressorts de l'adaptation aux enjeux climatiques, comme la combinaison entre *aléa climatique* (phénomène extrême climatique, mégafeu, inondation, etc.), *risque d'exposition* (impact de l'aléa en termes de dommage écologique, économique et social, au regard de l'impréparation du territoire concerné) et *risque de vulnérabilité* du territoire à l'échelle des populations concernées (les conditions d'habitabilité du territoire). C'est à ce dernier niveau que l'on mesure la capacité de résilience d'un territoire face aux aléas climatiques (prévention, plan d'adaptation, écologisation, etc.). On saisit mieux pourquoi s'acclimater aux catastrophes de nature anthropique<sup>8</sup> devient l'impératif catégorique de l'action sociale.

Si la vulnérabilité du public reste au cœur des préoccupations du travail social, les conditions matérielles d'existence et de subsistance dans un territoire habitable et viable en deviennent le terreau actif. C'est une évidence que nous rappellent régulièrement les rapports du GIEC ou du HCC : les populations les plus défavorisées sont également les populations

---

7. On pense au revenu de transition écologique (RTE) défendu par Sophie Swaton (2022), à la sécurité sociale de l'alimentation (SSA), au VRAC (vers un réseau d'achat en commun), au PAT (projet alimentaire territorial) en matière d'alimentation, à la pédagogie de plein air en matière d'éducation (crèche en forêt et école du dehors), à l'assistance à maîtrise d'usage (AMU) des populations en matière de rénovation énergétique de l'habitat, aux appartements pédagogiques de sensibilisation aux écocestes et à l'écoresponsabilité en matière d'habitat, etc.

8. Rappelons, s'il le faut, qu'il n'y a rien de naturel dans les aléas climatiques de forte intensité et les événements climatiques extrêmes qui font l'objet de ce texte.

les plus affectées par les dérèglements écologiques et climatiques. À la vulnérabilité sociale décrite par Robert Castel (1995) se rajoute aujourd'hui la vulnérabilité écologique. C'est la double peine. Autrement dit, le travail social terrestre s'accomplit dans un « hot spot de vulnérabilité » cumulant tous les paramètres de nuisances écologiques et socio-économiques (Fleury, 2024).

C'est ce qui nous conduit à proposer ici un dispositif participatif sur la base d'une méthodologie expérimentale permettant aux différents acteurs et publics concernés de s'acclimater aux conditions terrestres à l'échelle territoriale. Préalable à toute définition de la situation, les principes du DGST s'inscrivent dans la logique de pensée portée par John Dewey qui considérait le public « comme le meilleur juge de ses intérêts » (Zask, 2015).

En ce sens, le DGST présenté dans la suite de cet article contribue à outiller le travail social face aux enjeux écoclimatiques bouleversés par l'Anthropocène.

## **OUTILLER LE TRAVAIL SOCIAL TERRESTRE : LE DGST**

Dans cette logique plus ambitieuse qu'une simple analyse des besoins sociaux (ABS), le DGST a pour objectif de comprendre les interactions et les interdépendances écologiques et sociales à l'œuvre sur un territoire ou un équipement donnés. Il peut s'agir d'une zone d'habitat complètement artificialisée, mais aussi d'un établissement sanitaire et social. Cela suppose de réaliser collectivement une cartographie géosociale de la zone habitable où vit le public concerné au prisme des vulnérabilités écologiques et climatiques.

### **Porter un regard géosocial**

Aujourd'hui, analyser les besoins sociaux en se privant des conditions du milieu de vie, à savoir les risques d'exposition et de vulnérabilité écoclimatiques, s'avère inepte et totalement contre-productif. Au détriment de l'anthropocentrisme dominant, c'est le point de vue géocentrique qui s'impose, à savoir reconsidérer la vie dans tous ses aspects écologiques et socio-économiques. Comme nous le propose Maylis Dupont (2025), « l'ordinaire d'un travail de lien et de soin en nouveau régime climatique » nous invite « à parler de travail géosocial » pour désigner les nouveaux modes d'accompagnement, d'intervention et de relation entretenus avec le public.

En ce sens, la démarche du collectif *Où atterrir ?* (2025) et ses nombreux projets à travers la France constituent une source d'inspiration précieuse pour l'élaboration du DGST. À l'échelle du secteur médico-social, l'enjeu consiste donc à porter un diagnostic géosocial qui s'appuie tant sur la dimension sociale qu'écologique. Au passage, on remarquera la compatibilité méthodologique évidente avec les nouveaux attendus du « bloc de compétence III » identiques à tous les référentiels de formation de travail social de niveau licence, publiés le 14 octobre 2025. Ces derniers prescrivent de « développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales ».

Le doute n'est plus permis. Préparer les professionnels du travail social au DGST dans les cursus de formation initiale répond à la fois aux enjeux écoclimatiques et aux injonctions réglementaires. C'est ce que nous proposons dans les lignes qui suivent.

## **Proposition de méthodologie**

Largement et librement inspirés par la méthode « où atterrir ? » développée par Bruno Latour et le collectif Où atterrir ? (2017 et 2025), le DGST accompagne les groupes de participants sur la base d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, pédagogiques et éducatifs. Il s'agit autant des publics des travailleurs sociaux que des intervenants professionnels, des élus politiques et syndicaux, d'associatifs et autres partenaires et commerçants.

### **Définir les enjeux du territoire**

À partir d'une cartographie qui sera établie par le public considéré, l'idée consiste à relever les facteurs encourageants de résilience de la zone en question dans une perspective d'adaptation aux aléas identifiés. Et par conséquent, de réfléchir en commun comment s'assurer de la permanence des conditions d'existence et de subsistance. Ce qui conduit à se poser la question : « De quoi dépendons-nous pour subsister ? » Et dans ce prolongement, de lister les attachements et les besoins socio-écologiques susceptibles de faire face à la catastrophe écoclimatique de la manière la plus ajustée. Par conséquent, il s'agit de :

- décrire de manière détaillée les conditions d'habitabilité et de subsistance. Par exemple : est-ce que les conditions météorologiques de plus en plus extrêmes sont prises en considération dans les décisions qui affectent la zone où nous habitons ?
- réfléchir sur ce territoire en prenant en compte les aspects écologiques et sociaux. Par exemple : mes moyens de subsistance sont-ils assurés ? Autrement dit, est-ce que je bénéficie d'une sécurité alimentaire en cas de situation de pénurie ? Ou encore, est-ce que les conditions matérielles de vie, de logement, de subsistance, de sociabilité sont durables ?
- lister les doléances à partir de la démarche d'autodescription, de l'histoire de vie géosociale (Loloum et Nikacevik, 2025) et des controverses émergentes. Par exemple quelles sont les activités et les réalisations incompatibles en mesure de menacer l'avenir habitable de la zone considérée ?

Au final, le DGST s'appuie sur un travail coopératif impliquant habitants et professionnels actifs sur la zone considérée. Cette cartographie de territoire intègre les enjeux d'habitabilité des populations dans toute leur biodiversité. Il s'agit de saisir les conditions matérielles d'existence et de subsistance des publics et des usagers du travail social en se projetant sur un avenir durable. Le protocole méthodologique qui suit constitue une proposition expérimentale révisable et discutable.

## Déroulé du DGST

Phase 1 : constitution du public (intervenants sociaux, agents publics, professionnels privés, habitants, usagers, porte-parole des écosystèmes, etc.).

Phase 2 : entretien individuel sous forme d'autodescription (Latour et Oû atterrir ?, 2025) et de récit de vie géosocial (Loloum et Nikacevik, 2025).

Phase 3 : réalisation d'une enquête personnelle à partir des menaces identifiées et des controverses qui s'y relient.

Phase 4 : à la demande du collectif, intervention de chercheurs et spécialistes ciblés sur les menaces identifiées et clarifiées lors des étapes précédentes.

Phase 5 : passage de l'individu au collectif sous forme d'ateliers collectifs (le « travail qui relie » de Joanna Macy, la « marche du temps profond », la sylviothérapie, l'ornithérapie, etc.).

Phase 6 : identification des puissances d'agir territoriales du collectif sur la base d'un nouvel entretien individuel et d'une démarche collective (Latour et Oû atterrir ?, 2025). En croisant les points de vue, l'objectif consiste à revitaliser et renforcer les conditions de subsistance et d'habitabilité du territoire dans une logique régénératrice. L'élaboration d'une carte des paysages personnels superposés laissera apparaître les nombreuses alliances interdépendantes, les interdépendances en matière de corridors écologiques et terrestres et les puissances d'agir en capacité de répondre aux menaces vitales.

Phase 7 : restitution du DGST par le collectif sous forme d'expression artistique (théâtre, concert), littéraire (livre) ou politique (forum, séminaire, interpellation politique), etc.

## CONCLUSION LE DGST, OUTIL PRIVILÉGIÉ DU TRAVAILLEUR SOCIAL TERRESTRE

On l'aura compris, le DGST constitue la poutre maîtresse de l'édifice écologique du travail social dans ce *nouveau régime climatique* dont Bruno Latour s'efforce de nous tracer les contours. « Vivre en zone critique, nous dit-il, c'est apprendre à durer un peu plus longtemps, sans mettre en péril l'habitabilité des formes de vie qui vont venir à la suite » (Latour, 2021).

Par *zone critique*, il faut comprendre « cette minuscule partie de la planète Terre que l'histoire de la vie avec un grand V a modifiée depuis quatre milliards d'années et à l'intérieur de laquelle nous sommes bel et bien enveloppés » (Latour, 2022). Selon le géochimiste Jérôme Gaillardet (2023), il s'agit de la couche planétaire habitée par les vivants. Cette fine pellicule de croûte terrestre qui constitue le milieu de vie, en s'étendant des abysses jusqu'à la pointe de l'Everest. C'est-à-dire à peine quelques milliers de kilomètres surplombant le manteau et le noyau terrestres.

La *zone critique* fertilise le DGST. La démarche participe d'une acculturation écologique (Charbonnier, 2022) des pratiques. À la manière d'un

« filtre vert » écartant toute « aspérité climato-incompatible » sur la piste de l'écologisation du travail social (Grandgeorge, 2022), le DGST intègre les paramètres écoclimatiques diffus dans le milieu de vie ambiant (Charton, 2023) à la faveur de l'habitabilité durable des territoires.

À l'instar d'autres dispositifs actuels en phase d'expérimentation (RTE, SSA, pédagogie en plein air, etc.), le DGST s'appuie à la fois sur les limites planétaires comme ressources vitales et sur l'appartenance au système terrestre dans le respect de l'altérité dans toute sa biodiversité. Cette double conditionnalité se cristallise autour des enjeux de subsistance et d'habitabilité du vivant, terreau vital de la réformation sur le chemin du travail social terrestre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arrêtés du 6 octobre 2025 relatifs au diplôme d'État d'assistante sociale, de conseillère en éducation sociale et familiale, d'éducatrice de jeunes enfants, d'éducatrice spécialisée et d'éducatrice technique spécialisée.
- Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale*, Folio Essais, 1995.
- Charton É., *Le Jardin et son sol vivants*, Cours d'éco-jardinage et d'horto-écologie, Association des Amis du compostage et du jardin du Centre Alsace (ACJCA), p. 2023.
- Charbonnier P., *Culture écologique*, Presses de Sciences Po, 2022.
- Cour des comptes, *La Transition écologique*, [www.ccomptes.fr/fr/publications/la-transition-ecologique](http://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-transition-ecologique), septembre 2025.
- Criscuolo F., « Biodiversité : notre avenir commun se joue dans nos décisions et actions d'aujourd'hui ! », *Rue 89 Strasbourg*, 20 juillet 2025, [www.rue89strasbourg.com/biodiversite-avenir-commun-352325](http://www.rue89strasbourg.com/biodiversite-avenir-commun-352325)
- Dupont M., « Quel travail social en nouveau régime climatique », *Revue Vie sociale*, n<sup>os</sup> 50-51 : « Quel travail social face aux enjeux écosociaux ? », 2025, p. 167-178.
- Fleury C., « Au chevet de l'éco-anxiété », *Le Nouvel Obs*, hors-série, n<sup>o</sup> 117, juin 2024, p. 76-79.
- Gaillardet J., *La Terre habitable ou l'Épopée de la zone critique*, La Découverte, 2023.
- Grandgeorge D., *Le Diagnostic géosocial de territoire, ou le point de vie terrestre comme nouvel horizon du travail social*, contribution à un ouvrage collectif à paraître, Genève, IES Éditions, 2026.
- « De quoi l'écologisation de l'action sociale est-elle le nom ? La figure du travailleur social terrestre », *Revue Vie sociale*, n<sup>os</sup> 50-51 : « Quel travail social face aux enjeux écosociaux ? », 2025, p. 57-72.
- « Former pour répondre à l'urgence écologique », *Revue d'information sociale (REISO)*, [www.reiso.org/document/11820](http://www.reiso.org/document/11820), décembre 2023).
- « Plaidoyer pour une écologisation de la formation au travail social », *Les Cahiers du travail social*, n<sup>o</sup> 102, décembre 2022, p. 7-23.
- Grandgeorge D. et Kuhn O., *Acclimatons le travail social*, vidéo réalisée à l'occasion du colloque « Défi climatique et travail social », IRTS Hauts-de-France, 30 mai 2024. Le diagnostic géosocial de territoire/TEASER.
- Michelot A., « La justice climatique : un projet de justice sociale ? », *Revue Vie sociale*, n<sup>os</sup> 50-51, « Quel travail social face aux enjeux écosociaux ? », 2025, p. 107-122.
- Latour B., *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.

*Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Les Empêcheurs de penser en rond, Qui suis-je ?, 2021, p. 41.

« La lutte des classes sera géosociale », *Revue Socialter*, [www.socialter.fr/article/bruno-latour-la-lutte-des-classes-sera-geosociale](http://www.socialter.fr/article/bruno-latour-la-lutte-des-classes-sera-geosociale), 2022.

Latour B. et Oû atterrir ?, *Comment atterrir. Une boussole pour le monde qui vient*, Les liens qui libèrent, 2025.

Loloum T. et Nikacevik M., « Récits de vie environnementaux : perspectives de personnes réfugiées sur la nature », *Revue Vie sociale*, n<sup>os</sup> 50-51, « Quel travail social face aux enjeux écosociaux ? », 2025, p. 179-193.

Swaton S., *Pour un revenu de transition écologique*, PUF, 2018.

Zask J., *Introduction à John Dewey*, La découverte, 2015, p. 101.